

Effraie des clochers

Tyto alba



Groupe d'Etudes
Ornithologiques
des Côtes d'Armor

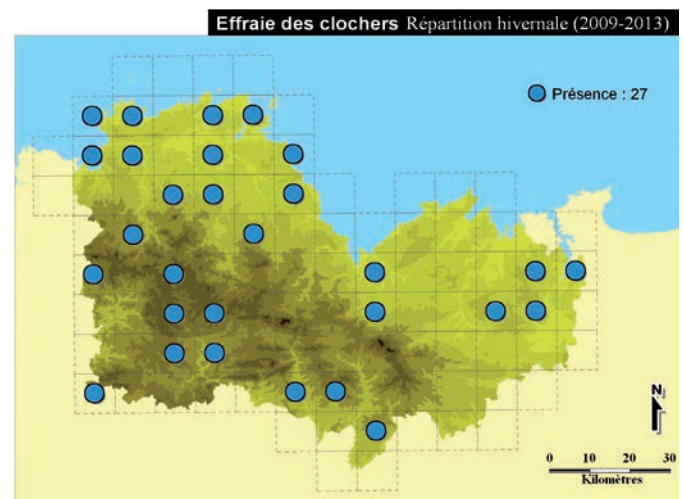
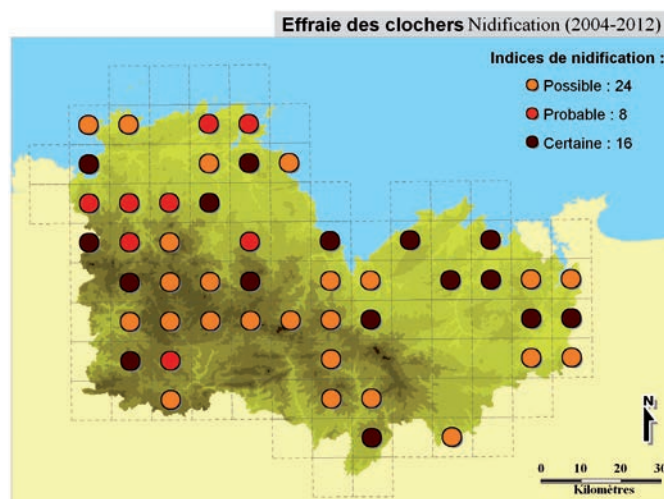
G.E.O.C.A

L'Effraie des clochers est une espèce polytypique se reproduisant dans toute l'Europe à l'exception de l'Islande, de la Scandinavie et de la Russie, et qui se fait plus rare dans l'Est (C). Sa population est estimée entre 110 000 et 220 000 couples (B). En France, il s'agit d'un nicheur essentiellement sédentaire, même si une partie de la population est erratique ou migratrice (D). La population nationale est estimée entre 20 000 et 50 000 couples (C). En Bretagne, l'espèce est répartie sur l'ensemble du territoire mais semble absente des îles finistériennes et costarmoricaines. Entre les enquêtes 1980-1985 et 2004-2008, il y a eu une augmentation de 21 % des mailles indicées et de 16 % des mailles indicées certaines. Le seul élément quantitatif disponible concerne le nord-Finistère avec un suivi sur 4 mailles donnant des densités variant de 0,28 à 0,47 couple par km², densités parmi les plus importantes connues en Europe (C).

Statut en Côtes-d'Armor

En Côtes-d'Armor, l'Effraie des clochers est globalement sédentaire et présente toute l'année sur ses territoires de reproduction. Malgré des manques apparents liés à des défauts de prospection, l'espèce est sans doute présente partout sauf sur certains secteurs littoraux et les îles. On dispose toutefois de quelques données de présence de l'espèce sur l'île de Bréhat entre 1986 et 1994 (notamment dans le moulin à marée alors en ruine) mais sans nidification avérée. L'Effraie des clochers occupe surtout les paysages semi-ouverts de type agricole,

omniprésents dans le département. Elle est donc commune à la campagne et évite seulement les grands boisements. Elle est également présente au cœur des villes avec des mentions régulières dans les centres urbains comme à Saint-Brieuc, Dinan, Callac... Elle occupe le plus souvent des bâtiments pour se reproduire : clochers, granges, greniers, combles... mais également des cavités de falaises, qu'elles soient artificielles (quelques mentions en carrières) ou naturelles (falaises côtières comme sur les bords de Rance où un site est occupé depuis plusieurs décennies). Un site peut donc être utilisé de nombreuses années par l'espèce. Ainsi, durant 18 ans (de 1988 à 2006), un couple d'Effraie des clochers s'est reproduit à Kerlidic (Pléhédel) ce qui a permis d'obtenir des informations sur la reproduction : la ponte de 3 à 6 œufs (en moyenne 4,5) éclot principalement entre le 21 avril et le 20 mai, et donne en moyenne 3 jeunes à l'envol. Il n'est pas fait mention de seconde ponte (Le Roy, 2001 ; Le Roy, 2007). La plus grosse densité notée concerne 5 couples minimum cantonnés sur la commune de Saint-Donan en mars/avril 1996. En général, un seul couple est renseigné avec ses juvéniles, le maximum étant de 5 jeunes vus dans un ancien pigeonnier à Saint-Donan le 22 juin 1992. En hiver, la carte fait surtout ressortir un manque de prospection, souvent rencontré avec les espèces nocturnes. Une enquête sur la mortalité de l'espèce par collision routière a été lancée en 2010 afin de recueillir des données sur la densité et la localisation des cadavres trouvés sur les bords de route.



Auteur : Sandy Garandeau
Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.

Effraie des clochers

Tyto alba



Groupe d'Etudes
Ornithologiques
des Côtes d'Armor

G.E.O.C.A

Ce facteur de mortalité est en effet assez important chez cette espèce du fait de son mode de chasse en vol bas dans des milieux ouverts traversés par les routes. Les oiseaux sont éblouis par les phares des voitures qui les percutent souvent mortellement. Sur l'ensemble de la base de données, 11 % des observations concernent des oiseaux trouvés morts sur une quarantaine de communes.

Tendances et perspectives

L'Effraie des clochers est en déclin en Europe et en France mais ne bénéficie actuellement pas de statut de protection particulier (**C** ; **U**). L'espèce subit de fortes pertes par collision routière, emprisonnement dans les cheminées, électrocution, noyade, faible résistance au froid et à la pluie... et des pertes d'habitats par rénovation des fermes, pose de grillage sur les églises... Un cas d'actualité, celui de la chapelle Saint-Laurent, près de Bégard, témoigne de l'hostilité parfois exprimée par des riverains ou propriétaires à l'égard de l'espèce, accusée de nuisances (bruit, fientes, plumes...). Cette

proximité avec l'homme, qui a pu faire prospérer l'espèce pendant des siècles, se révèle aujourd'hui un handicap pour l'Effraie des clochers. Cependant, l'espèce n'est pas toujours anthropophile et continue à nicher dans des falaises ou des arbres creux (**C**). Faute d'étude ou d'enquête plus précise, nous ne connaissons pas l'évolution de la population en Côtes-d'Armor et en Bretagne. Des suivis de mortalité routière et des mesures de densité de population seraient nécessaires afin de préciser le statut et la tendance démographique de l'espèce.

Bibliographie

Le Roy R. (2001). Notes sur la reproduction de la Chouette effraie (*Tyto alba*) Kerlidic/Pléhédél entre 1988 et 2001. *Le Fou*, 54: 9-14.

Le Roy R. (2007). Notes sur la reproduction de la Chouette effraie (*Tyto alba*) Kerlidic/Pléhédél entre 1988 et 2001. Données complémentaires. *Le Fou*, 71: 14-15.

Auteur : Sandy Garandeau

Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.

